

Monsieur le Directeur académique,

Nous avons bien reçu la convocation et les documents préparatoires à la carte scolaire pour la rentrée 2024 le 23 janvier dernier. Toutefois les documents étaient incomplets et nous vous avons sollicités sur ce sujet, à deux reprises.

Afin de préparer la rentrée 2024, nous avons besoin de pouvoir étudier tous les tableaux des effectifs des écoles publiques en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire de la maternelle au CM2.

Par ailleurs, dans un souci de dialogue social, nous souhaitons connaître votre projet, avant la tenue du prochain CSA, concernant la répartition des moyens d'enseignement dans les écoles et les collèges. Le règlement intérieur stipule page 2, « Toutes facilités doivent être données aux membres du comité pour exercer leurs fonctions ». Sans projet, nous ne pouvons pas exercer correctement notre mandat de représentants du personnel. Vous devez nous permettre une discussion construite sur les situations des écoles que vous avez ciblées : c'est l'essence même des instances de concertation.

Cette séance ne peut être considérée comme tenue valablement et donner lieu à une séance de repli. Nous vous demandons, au nom des 4 organisations syndicales, de convoquer un nouveau CSA 1^{er} et second degré, et de prévoir une nouvelle date pour un éventuel repli.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au service public d'éducation.